

N° 0195 du 03 au 09 Novembre 2015- Prix : 250 F CFA

AMÉNAGEMENTS DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES/
TRONÇON COLOMBE DE LA PAIX-AEROPORT DE LOMÉ:
**LA LENTEUR DANS LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR CECO BTP
DÉSABUSE LES RIVERAINS ET FONDS DE COMMERCE**



Ninsao Gnofam, ministre des Travaux Publics

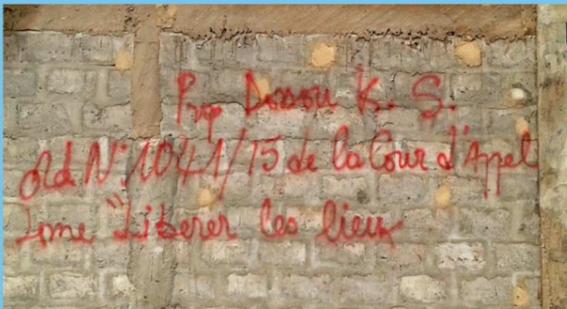
P.3



Constantin Amouzou, PDG CECO GROUP

Société/ Foncier/ Abus et dérives tout genre :
**Le phénomène de " cessez tous
travaux...et libérez les lieux..."**

/// Cessez tous travaux ; décisions de justice...Ordonnance de Justice N°...../.../..... Libérez les lieux.... Expulsion en vue... Voir Huissier de Justice.... Tél..... ". Ces phrases ne sont pas pour donner de la joie aux citoyens togolais qui subitement voient ces inscriptions sur les murs de leurs habitations. Mais au contraire, de l'insomnie et tracasseries judiciaires. Il faut à présent s'abonner aux couloirs et bureaux des magistrats, huissiers de justice et avocats. Juste pour se faire entendre et annuler toute velléité d'expropriation, d'expulsions, de reprises de son terrain, de sa maison pour quelqu'un d'autre qui lui, s'estimerait être le " vrai acquéreur " sorti de nulle part... **Suite page 5**



POLITIQUE/MANDAT SOCIAL
DE FAURE GNASSINGBE :
**LA SANTÉ EN
POLE POSITION**



Le Président Faure Gnassingbé

P.5

ECONOMIE :
**Le président de la BAD salue
les "progrès" réalisés par
le Togo ces dernières années**



Akinwumi Adesina, nouveau pdt de la BAD

P.4

ECONOMIE/AFFAIRES :
**Le Togo gagne 2 points
dans le classement
"Doing Business"**

P.4



Mme Bernadette Legzim-Balouki, ministre du Commerce...

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo
Mardi 03 Novembre 2015
Matin:
Ciel orageux
24°C
Après-midi:
Ciel pluvieux orageux
30°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR
POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER
**N° VERT
8280**
Anticorruption
POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE
**N° VERT
8201**
Renseignements
OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Nuptia
Evenement-ciel

EDITO

Que cessent les jeux de couloirs

LORSQU'ON est dans une dynamique unitaire, il faut nécessairement éviter de faire les jeux de couloirs. Bien plus de poser des escaliers imagés entre les acteurs de la dynamique. En procédant ainsi, loin de renforcer le groupe, on l'affaiblit plutôt.

Dans une dynamique unitaire pour une bonne cause, tous les maillons de la chaîne doivent être traités sur le même pied d'égalité. Ceci n'est pas toujours le cas avec les humains qui certains sont trop pressés de se mettre à l'abri du besoin tout en piétinant ainsi les autres et surtout en sabotant tous les efforts de cohésion et de solidarité dans une dynamique vraie.

Aussi lorsqu'il y a trop de gourmandise, les choses à un moment donné peinent à décoller. Bref, il manque une communion d'esprit qui anéantirait tous les efforts et saboteraient les efforts consentis.

Dans une dynamique, certes il faut considérer l'objet, la matière ou l'objectif mais c'est frustrant quand certains maillons se croient plus habiles et importants que d'autres. Ca posera sûrement problème et on n'aura pas servi l'objectif. Malheureusement NON.

J'ai dit !

Crédo TETTEH

Libre opinion :

Hold-up électoral, l'alibi des politiciens nègres !

JE LIS dans le petit dictionnaire Larousse que " le hold-up est une attaque à main armée, dans un lieu public, pour effectuer un cambriolage "...De l'américain " hold-up your hands ", ou " haut les mains ", lors d'une agression organisée en vue de dévaliser une banque, un bureau de poste, une bijouterie, etc. ou pour dépouiller un individu de ses biens personnels... On ne vous prévient donc pas qu'on viendra vous attaquer dans un, sept, ou trente jours, mais on vous surprend avec l'attaque...

Si vous n'êtes pas armés ou si vous êtes assez idiots pour conserver sur vous tout ce que vous possédez de plus cher, le hold-up vous dépouille de tout...

En politique, on ne peut pas vous faire un hold-up électoral, puisque vous êtes avertis et préparés depuis 4, 5, ou 7 ans, selon la durée des mandats présidentiels par exemple, depuis la dernière élection présidentielle...

D'où vient alors cette expression éculée comme le derrière d'un singe, de " hold-up électoral ", dont les leaders politiques nègres, surtout des oppositions, nous rabattent les oreilles depuis des années ?

Au Togo, c'est le leader de l'ANC, Jean-Pierre Fabre qui nous pompe l'ait avec cette expression, lors de la présidentielle du 25 avril dernier. En Guinée, c'est Cellou Dalein Diallo, le chef de file de l'opposition guinéenne, qui nous fait une blague encore avec cette expression, lors de la présidentielle guinéenne du 11 octobre dernier...

Faure Gnassingbé a battu le chef de file de l'opposition togolaise, Jean-Pierre Fabre, avec un score sans appel de 57 % des suffrages (contre 33 % pour le métisse) et Alpha Condé a rossé Cellou Dalein Diallo avec 58 % (contre 31 % pour le peulh guinéen)...

Au Burundi, lors du dernier scrutin présidentiel d'il y a quelques mois, les opposants burundais ont dénoncé un hold-up électoral mené par Pierre Nkurunziza, qui n'avait pas le droit de se présenter à un troisième mandat (selon eux), bien que le Conseil Constitutionnel l'ait autorisé à le faire, par 6 voix contre une (le 7^e membre a fui le pays)...Au pays des milles et une collines, c'est un supposé hold-up sanglant à l'extrême, puisqu'on compte déjà plus de 400 morts et plus d'un millier de blessés ! Ici, on proteste plus contre un troisième et dernier mandat de

NKURUNZIZA que contre le score de l'élu, puisque l'opposition a boycotté le scrutin et c'est après ce scrutin que nos fameux opposants burundais se sont unis dans un machin commun, avec un chef, pour demander un dialogue avec le pouvoir ! Pourquoi n'ont-ils pas choisi de soutenir en bloc, un seul des leurs, pour battre à plate couture Nkurunziza et épargner la vie des pauvres burundais ? Il faut certainement être un bon nègre pour accepter de mourir pour un dernier et troisième mandat d'un politicien nègre !

Revenons sur le terme " hold-up électoral "...la tasse de thé quotidienne de certains opposants africains...

L'élection présidentielle, l'ultime élection dans un pays démocratique, quand le référendum national a fixé les règles du jeu constitutionnel, se prépare dès la fin de la présidentielle précédente. Les candidats ont donc 4, 5, ou 7 ans devant eux pour préparer le scrutin suivant, selon que la durée du mandat présidentiel est fixée dans le pays à 4, 5 ou 7 ans...On ne peut donc pas être victime d'un hold-up électoral, comme nous le proclament Jean-Pierre Fabre au Togo et son sosie Cellou Dalein Diallo en Guinée...

Toute élection se prépare minutieusement, méthodiquement et intelligemment. L'inscription des électeurs sur les listes électorales, le fichier électoral, les fonds de campagne, la formation des militants devant siéger dans les bureaux de vote (puisque le vote n'est pas encore électronique dans la presque totalité de nos pays), les moyens de transmission et de transcription des résultats... et bien sûr, " la physiologie du mouton " qui ira se mesurer aux autres candidats et surtout son programme de société ! Un parti sérieux qui va à une présidentielle tient compte de tout cela pour ne pas anonner après qu'on lui a fait un hold-up électoral !

Au Togo, quand l'inscription sur les listes électorales est ouverte dans la zone I (Région maritime), Jean-Pierre Fabre et ses ouailles sont occupés dans le septentrion par une tournée, alors que nous n'étions pas en campagne électorale ! Et quand c'était au tour des électeurs de la zone III du Nord d'être inscrits, Jean-Pierre Fabre et ses ouailles sont au Sud ! Avant le scrutin, M. FABRE a lancé un appel à tous les togolais pour solliciter leurs contributions pour payer les 9000 de ses militants qui vont siéger dans les



Dr David IHOU

9000 bureaux de vote. Le dépouillement étant fait le soir du vote, devant tous les délégués de tous les candidats, et les procès verbaux des résultats devant être signés par tous les délégués officiellement accrédités, on devait avoir tous les résultats provisoires d'une élection présidentielle en Afrique aussi dans les 12 heures qui suivent la clôture du vote !

En Guinée, Cellou Dalein Diallo refuse de déposer des recours devant la Cour Constitutionnelle, arguant, comme Jean Pierre Fabre, que cette Cour est inféodée au pouvoir ! La question qu'on leur pose est de savoir depuis quand ils savent que ces Cours sont inféodées au pouvoir ? Depuis leur mariage ou depuis la fin du vote ?

En Guinée, ce qui est en plus rigolo, c'est que les 7 candidats de l'opposition ont annoncé, avant la proclamation par la CENI des résultats provisoires, qu'ils ne reconnaîtraient pas les résultats provisoires qui seront publiés par la CENI ! Nous avons piégé un des candidats, par téléphone, en lui demandant ce qu'il ferait, si la CENI publiait les résultats et qu'il figurait en première ou deuxième position, comme le laissent transparaitre les premiers résultats confidentiels... Et il nous a abreuvé de nombreux "Heu... Heu... Heu...", avant qu'on ne lui raccroche au nez ! Au vu de la publication des résultats, il n'est pas étonnant que Cellou Dalein Diallo, qui avait obtenu 44 % au premier tour, il y a 5 ans, n'obtienne plus que 31 % en 2015 ! Sa gaffe impardonnable de faire alliance avec Dadis CAMARA, accusé d'être le premier responsable de la tuerie du stade de 28 septembre, a taillé dans son électoral peulh, qui lui était fidèle presque à 100 %... Beaucoup de peulhs ont été tués et violés au stade du 28 septembre ce jour là, et ce sont des choses que les peuples n'oublient jamais ! Le coup de grâce lui est asséné par

la gestion acceptable d'Alpha Condé, qui a réussi, entre autres, à donner l'électricité, 24 h sur 24 h, sur Conakry et ailleurs... Cela s'est payé cash par un écart de voix de plus d'un million d'électeurs et d'électrices !

Le 25 octobre, les ivoiriens vont voter pour élire leur Président, et les congolais de Denis Sassou Nguesso pour dire OUI ou NON au référendum que leur propose leur Président.

Je parie que les perdants de l'élection présidentielle d'Abidjan vont crier au hold-up électoral après la proclamation des résultats provisoires de ce scrutin...

Je n'ai pas entendu un seul opposant congolais appeler ses compatriotes à voter NON à ce référendum ! Ils vocifèrent tous : " Pas de référendum " ! Or, j'ai la Constitution congolaise sous les yeux, et Sassou Denis Nguesso a bien le droit de convoquer ce référendum ! Il appartient à son peuple de dire OUI ou NON, et c'est cela la démocratie ! C'est ce que François Hollande aussi a dit, ce jour du 21 octobre, sur RFI...certainement à l'intention des leaders de l'opposition congolaise !

Les politiquement immatures vont me dire qu'ils connaissent d'avance les résultats à Abidjan et à Brazzaville ! Moi je leur dis d'attendre alors l'an 3020, quand ils ne connaîtront pas d'avance les résultats des scrutins en Afrique, pour se porter candidats aux diverses consultations électorales du continent !

Le 25 octobre 2015 a lieu aussi le premier tour de l'élection présidentielle à HAITI, le pays nègre indépendant depuis plus de deux siècles... Et il y a 54 candidats qui briguent le fauteuil présidentiel ! Chez les Nègres, tout le monde pense qu'il peut être Président de son pays !

Dr David IHOU,
Consultant en Géopolitique et Stratégie Sécuritaire

LE MÉDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Récépissé N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse : 893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Koudjoukabalou
René Beaugars
Infographie : JPB
Crédit photos : Kékéré Razak
Impression : ST Louis,
Doullassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 10 Novembre 2015

**le numéro 1
des annonces
au Togo**

Achat **Immobilier**
Emplois **Rencontres**
Véhicules **Location**
Vente **Plus...**

www.togoannonce.com

TOGO EXPRESS

Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

**AMENAGEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES/ TRONCON
COLOMBE DE LA PAIX-AEROPORT DE LOME :**

**LA LENTEUR DANS LES TRAVAUX REALISES PAR CECO BTP
DESABUSE LES RIVERAINS ET FONDS DE COMMERCE**

CE FUT avec zèle et empressement doublé d'un manque d'humanisme que les riverains (maisons et fonds de commerce sur le tronçon Colombe de la Paix-Aéroport de Lomé) avaient été sommés par exploit d'huissier de libérer dans des conditions pas catholiques les emprises sur la voie publique : la raison évoquée fut l'élargissement de cette voie de 20 en 28 mètres.

Si à l'époque l'intention ou l'idée était bonne, ce furent la manière et les moyens mis en œuvre qui laissaient à désirer. Et en ce moment précis du mois d'Aout 2015, les riverains n'étaient pas passés par quatre chemins pour se faire entendre des plus Hautes Autorités du Pays. Une réaction des Autorités qui fut saluée à juste parce qu'ayant permis aux maisons et immeubles impactés d'être modestement indemnisés tout juste après la descente sur le chantier un lundi matin des Ministres AYASSOR de l'Economie et des Finances et Ninsao GNOFAM des Travaux Publics.

Après donc la libération des emprises suite aux indemnités, place de choix devait être accordé rapidement à l'exécution des travaux sur ce tronçon par l'entreprise CECO BTP de Monsieur Constantin



Une vue du chantier sur le tronçon Colombe de la Paix - Mèches Amina

assommer la grande partie des fonds de commerce et d'entreprises opérant sur cette voie. Dans la foulée, l'agence BTCI Super Taco a dû plier bagages le temps des travaux faute d'accès difficiles aux clients. Les clients de la Banque avec des voies d'accès qui frisent un chemin de croix à Golgotha ont vite fait de se rabattre sur d'autres agences. Conséquences l'Agence BTCI Super Taco est gravement et stratégiquement impactée avec des retombées sur ses chiffres d'affaires. L'unique solution était de débarrasser le plancher et de rejoindre le siège en attendant la fin des travaux.



Constantin Amouzou, PDG de CECO GROUP



Ninsao Gnonfam, ministre des Travaux Publics

AMOUZOU. Cependant, avec le report du Sommet sur la Sécurité maritime à une date ultérieure, le constat a été fait que les travaux devant être l'œuvre de CECO BTP ont pris un coup dur de ralentissement.

Des ouvriers nonchalants sur le chantier aux réalisations ralenties. Bref, le constat fait donnait l'aspect d'un chantier subitement délaissé pour des raisons inavouées alors que plutôt les énergies devraient être déployées pour gagner non seulement du temps mis à disposition par le report du Sommet mais pour accélérer les travaux et rattraper le temps perdu la non libération des emprises par les riverains, selon les termes de l'exploit d'huissier qui entacherait l'effectivité réelle des travaux.

**D'ETERNELS TRAVAUX AUX
CONSEQUENCES FACHEUSES
POUR LES COMMERCES LE
LONG DU TRONCON**

Il s'agit ici de relever que la non rapidité dans l'exécution des travaux par l'entreprise CECO BTP, entreprise visible sur le terrain, fait grincer des dents et bien plus freine la rentabilité des fonds de commerces le long du tronçon. Déjà qu'avec les travaux les clients ont des difficultés d'accès aux commerces et établissements, le ralentissement de ces derniers vient

A l'instar de l'exemple de l'Agence BTCI, nous pouvons citer d'autres fonds de commerces qui ont vu leurs chiffres d'affaires chuter de près de 80%. Au même moment, ils ont les agents de l'Office Togolais des Recettes (OTR) à leurs trousses. Avec des voies d'accès tellement difficiles et presque inexistantes, c'est faire la part belle aux concurrents des sociétés existantes sur le tronçon Colombe de la Paix-Aéroport de Lomé qui ne se priveront pas de se frotter allègrement les mains et de souhaiter que les travaux s'éternisent pour pénaliser leurs concurrents. Bref, les impacts socioéconomiques et financiers sont si lourds et engouffrants.

Selon nos informations, certaines sociétés et entreprises opérant sur ce tronçon s'inscrivent déjà dans un processus de licenciement d'une grande partie de leur personnel parce que ne faisant plus de chiffres d'affaires, ne réalisant pas d'activités. Ce qui serait assez grave et alarmant au regard du "mandat social" du Président de la République. Faire les routes, les élargir et les refaire est une bonne chose. Toutefois, faudra-t-il les faire dans l'urgence ? La question a tout son sens eu égard à la nonchalance et à la lenteur constatée dans l'exécution des travaux.

Depuis que le Sommet sur la Sécurité maritime est reporté à une

date ultérieure, le constat a été clair : les travaux connaissent un ralentissement nauséabond et criard. Les riverains et usagers de ce tronçon assez capital dans la ville de Lomé font l'amer constat d'une indisponibilité de planning de réalisation des travaux. Les usagers et les entreprises et sociétés impactés par les travaux ne savent pas exactement le délai imparti pour la fin des travaux. Ce qui laisse place à une incertitude et à une incapacité d'anticipation sur les activités et alourdissent exagérément les projections et prévisions dans les affaires. La pleine responsabilité est-elle entièrement imputable à l'entreprise CECO BTP ?

**CECO BTP, UNE ENTREPRISE
DONT LA RESPONSABILITE
EST ENGAGEE**

Aujourd'hui il est clair, du point de vue constat général que les travaux sur le tronçon Colombe de la Paix - Aéroport de Lomé sont stationnaires ou à reculons. La lenteur relevée par les citoyens dans l'exécution des travaux sous la responsabilité de l'entreprise CECO BTP irrite plus d'un. Ceci est un constat tout de même.

Lors de nos investigations et selon les responsables de l'entreprise CECO BTP, la non libération des emprises à temps et la non finition des travaux surtout de la CEET et de Togo Telecom sur ce tronçon en seraient pour quelque chose. Il sied ici de rappeler à nos lecteurs et partant aux citoyens que pour réaliser une route ou des travaux de réaménagement, interviennent un certain nombre de paramètres. Togo Telecom devra faire des travaux de réseaux tout comme la CEET et la TdE.

S'il est avéré qu'à ce jour où nous mettons sous presse que c'est seulement la TdE qui aurait fini ses travaux, il est à signaler qu'au regard de nos informations auprès de l'entreprise CECO BTP que Togo Telecom et la CEET traineraient les pas. Et de nous faire savoir que sans les travaux sur les réseaux de Togo Telecom et de la CEET il serait difficile voire impossible d'avancer comme cela se doit.

Pour preuve d'effectivité des travaux concernant la TdE, nous citons à loisir la correspondance en date du 17 septembre 2015 du Directeur Général de la Société de patrimoine Eau et Assainissement en milieu urbain et semi urbain (SP-EAU S.A.), référence N° 421/2015/SP-EAU/DG/ DPI/DET adressée à Monsieur le Directeur Général des Travaux Publics avec comme objet : "Annonce de fin des travaux de déplacement de conduites sur

l'Avenue de la Paix". Dans sa correspondance, le Directeur Général de SP-EAU S.A. Monsieur Jacques Aharé M'BATA informait le Directeur Général des Travaux Publics "que le déplacement de nos réseaux d'eau ainsi que les raccordements et l'isolation des anciennes conduites sous la chaussée sont arrivés à terme depuis le 12 septembre 2015 et l'entreprise CECO BTP pourra désormais travailler indépendamment de nos réseaux".

Le même jour, c'est-à-dire le 17 septembre 2015, copie de cette correspondance fut adressée à l'entreprise CECO BTP qui l'a enregistrée sous le numéro 3560-L du 17/09/15.

Toujours selon nos recoupements, le tronçon Colombe de la Paix-Aéroport est subdivisé en deux parties. La première va de l'ANAC (Agence Nationale pour l'Aviation Civile) à Mèches Amina ; et la seconde de Mèches Amina à la Colombe de la Paix. Les travaux de réalisation de la première partie étaient censés normalement prendre fin le 15 septembre 2015 et la seconde partie le 30 septembre 2015.

Rappelons ici qu'au début de ce projet de réhabilitation ou de réfection de ce tronçon, le délai initial était fixé à la mi-juillet 2015. C'est dire que les travaux préalables devaient être faits notamment les indemnités des riverains dont les maisons et bâtiments furent impactés depuis janvier 2015. Ce qui n'a pas été le cas si on se réfère encore à la mise en demeure de l'huissier de Justice du mois d'Aout dernier. Ce qui signifie également que les services compétents du Cadastre et du Ministère des Travaux Publics avaient failli à leurs missions.

Si telles étaient les prévisions, pourquoi vouloir faire le forcing et martyriser les riverains au lieu d'anticiper depuis fin décembre 2014 pour les avoir les discussions préalables en vue d'une indemnisation ? Et attendre que ces derniers réagissent en aout 2015 suite à la sommation alambiquée de l'huissier de Justice pour les appeler à une discussion préalable en vue d'une indemnisation à peine cinq (5) jours d'intervalles grâce à la diligence du Ministre AYASSOR de l'Economie et des Finances ?

**DEJA UN AVENANT AU MARCHÉ
CONCERNANT CE TRONCON**

En réponse à la sollicitation du Responsable des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures et des Transports référence Lettre n°234/MIT/CAB/PRMP/CGMP du 21 juillet 2015, Madame Zouréhatou KASSAH-TRAORE, le Directeur National du contrôle des marchés publics dans un courrier N°1881/MEFPD/ DNCMP du même jour 21 juillet 2015 a donné "l'avis de non objection de la DNCMP pour conclure un avenant au marché n°00355/2014/ED/ MTPT/T/BIE du 18 juillet 2014 pour les travaux relatifs (i) à la voie d'accès au viaduc, (ii) à la reconstruction à l'identique du garage auto de l'ASECNA, y compris une portion du mur de clôture et (iii) à la fixation de bornes routières décoratives et de protection en acier inoxydable, pour un montant total TTC de 905.098.998 francs

Suite à la page 6

Zozo
**SOMMET INDE/AFRIQUE : LES
PROJETS BILATERAUX
(INDE/TOGO) REACTIVES ET DU
LOBBYING POUR LE FINANCE-
MENT DE NOUVEAUX PROJETS
DE DEVELOPPEMENT**

Le sommet Inde-Afrique a pris fin jeudi dernier à New Delhi, rencontre au cours de laquelle le chef de la diplomatie togolaise Robert Dussey a réactivé les projets bilatéraux (Inde/Togo) issus des précédents sommets et faire un lobbying pour le financement de nos nouveaux projets de développement au Togo.

Au nombre de ses projets bilatéraux se trouvent : le projet relatif aux logements sociaux (Human Settlement Center) attribué au Togo dans le cadre des recommandations du Forum Inde-Afrique de 2008 et le projet de création au Togo d'un centre d'enseignement de la langue anglaise au profit des opérateurs économiques et des cadres de l'administration togolaise.

Le projet de création d'un centre de production et de démonstration des semences agricoles conformément aux recommandations du Sommet du dernier Forum, était également au centre des discussions entre les deux parties (...)

Le ministre a eu également des échanges avec des hommes d'Affaires Indiens des groupes : Angelique International Limited, Overseas infrastructure alliance India Pvt. Ltd, Skipper Electricals India Ltd, Seftech India Pvt. Ltd, DATAWING et bien d'autres pour d'autres projets chers au Togo notamment le projet de fourniture d'énergie électrique dans les régions rurales et éloignées (en vue d'améliorer l'éducation, réduire l'isolation et la marginalisation et surtout promouvoir la productivité dans ces zones) et le projet de transformation locale des variétés de fruits et légumes (tomates, mangues, oranges, ananas), des aliments de base (riz, maïs et manioc) à travers l'installation au Togo des unités à grandes échelles orientées vers l'exportation et qui vont générer des revenus supplémentaires pour les producteurs.

Ils ont également abordé d'autres projets : projet d'extension des réseaux de l'information et de la communication dans les secteurs principaux la téléphonie et le projet relatif à la construction de nouvelles voies ferrées, la réhabilitation ou la conversion de lignes existantes, l'électrification de voies ferrées, la fourniture des locomotives, des wagons de chemins de fer, des wagons à marchandises, etc.

Par ailleurs, au cours du sommet, le ministre des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, a axé son intervention sur les crises qui secouent le monde actuel et qui "engendrent des centaines de morts, des milliers de réfugiés et des migrations d'une ampleur sans précédent"...

**PARI RÉUSSI POUR LE PARTI DES
TOGOLAIS : UNE CONFÉRENCE
PUBLIQUE SUR L'APE QUI A
MOBILISÉ DU MONDE**

Sur initiative du Parti des Togolais, parti politique de l'opposition togolaise présidé par l'ingénieur informaticien Alberto Olympio, une conférence publique a été organisée ce samedi à Lomé sur les Accords de partenariat économique (APE), des accords commerciaux visant à développer le libre échange entre l'Union européenne (UE) et les pays dits Afrique Caraïbe pacifique (ACP).

Animée par John Olympio, Consultant international en commerce, intégration régionale et développement du secteur privé, cette rencontre a connu la participation des jeunes, des enseignants d'Université et même des acteurs politiques. Pour l'orateur, cet accord n'est pas "optimum" mais il y a des mécanismes qui peuvent permettre aux pays africains, notamment le Togo, de faire mieux que la Corée du sud, non pas en 30 ans mais en un temps "relativement court".

© Afrepress

Zozo

CAMPAGNE MÉDICALE FORAINE DE L'ONG AIMES-AFRIQUE : 5.000 PATIENTS CONSULTÉS ET PLUS DE 500 INTERVENTIONS CHIRURGICALES DANS LES SAVANES



L'Ong internationale Aimes-Afrique a achevé dimanche dans la région des Savanes, une vaste campagne médico-chirurgicale humanitaire foraine gratuite qu'elle a démarrée depuis le 23 octobre, et soutenue par le ministère allemand de la Coopération.

Cette campagne médicale foraine a donné l'opportunité à plus de 5.000 patients des Savanes de se faire consulter gratuitement en pédiatrie, en gynécologie, en ORL, en Chirurgie en médecine interne et générale et à plus de 500 autres de se faire opérer.

Que ce soit au Centre Hospitalier Régional de Dapaong ou au Centre Hospitalier Préfectoral de Mango, l'équipe de médecins et chirurgiens de l'Ong Aimes-Afrique qui a travaillé de jour comme de nuit pour soulager les malades, a été débordée par le nombre de patients qui dépassaient largement les 5.000 prévus pour les consultations et 500 pour les interventions chirurgicales.

"Nous avons en réalité ciblé plus de 520 malades à opérer, mais compte tenu de nos moyens limités, seuls 254 l'ont été sur place au CHR de Dapaong et 250 autres au CHP de Mango", a confié le Dr Serge Michel Kodom, président de Aimes-Afrique.

Un patient, enseignant de profession, rencontré au bloc opératoire du CHR de Dapaong n'a pas caché sa joie de pouvoir enfin se faire opérer de son hernie qu'il traînait depuis plus de 5 ans faute de moyens.

Un autre du nom de Konika Kombaté, élève en classe de première au lycée de Bombouaka, souffrant depuis 4 ans d'une hydrocèle dont le volume est comparable à une noix de coco, croisé également au CHR de Dapaong, a poussé un ouf de soulagement quand l'équipe de Dr Serge Michel Kodom a accepté de l'opérer gratuitement.

"Je pourrai poursuivre tranquillement mes études", s'est-il réjoui, remerciant l'Ong Aimes-Afrique pour l'avoir +sauvé+ (...)

Elle a déjà à son actif, plus de 300 missions médico-chirurgicales humanitaires, 13.000 interventions chirurgicales, et plus de 300.000 consultations.

@Savoir News

JOURNÉE AFRICAINE DE LA JEUNESSE : LES JEUNES DE DAPAONG SENSIBILISÉS SUR LEUR CONTRIBUTION À LA PROMOTION DES DROITS DE LA FEMME

Le ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes a organisé dimanche à Dapaong, une conférence-débats sur le thème "contribution des jeunes dans la promotion des droits de la femme".

Initiée dans le cadre de la journée africaine de la jeunesse, célébrée chaque 1er novembre, cette conférence-débat a permis de sensibiliser les jeunes scolaires et extra-scolaires de la ville de Dapaong sur leurs droits et la contribution qu'ils peuvent apporter pour promouvoir les droits des jeunes femmes.

Dans son exposé, le responsable régional de la promotion de la femme dans les Savanes, Koudjalé Georges, a d'entrée défini les droits de l'homme comme un ensemble de prérogatives dont peut bénéficier, n'importe quel individu.

Il a insisté sur les droits des femmes soulignant que la culture et les traditions peuvent contribuer à restreindre l'exercice de leurs droits fondamentaux entre autre : le droit à l'intégrité et à l'autonomie corporelle, les droits civiques, le droit au mariage, le droit à l'éducation, le droit de travailler.

Pour pallier à toutes ces restrictions a, poursuivi M. Koudjalé Georges, le gouvernement togolais a ratifié plusieurs textes juridiques.

Il a fait remarquer que pour une contribution efficace à la promotion des droits de la jeune femme, les jeunes doivent d'abord s'informer, se former et connaître les droits des filles.

"Ils doivent mener des actions de prévention, de sensibilisation de masse et surtout adopter un comportement citoyen et responsable", a-t-il conclu.

Avant cet exposé, le préfet de Tone, Tchimblandja Douti Youdoukoua et le directeur national de la Jeunesse, Anala Arim ont appelé les jeunes à défendre et à promouvoir les droits des jeunes filles, mais aussi à accomplir leurs devoirs en participant aux activités de développement de leur milieu.

@Savoir News

ECONOMIE/AFFAIRES :

Le Togo gagne 2 points dans le classement "Doing Business"

SELON LE rapport annuel sur la facilité de faire des affaires du Groupe de la Banque Mondiale. "Doing Business 2016", les économies de l'Afrique Sub-saharienne continuent de mettre en place des réformes qui améliorent le climat des affaires pour les entrepreneurs locaux, avec les membres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) étant particulièrement actifs durant l'année passée. En ce qui concerne le Togo a enregistré cette année trois (03) réformes sur les indicateurs création d'entreprise, accès à l'électricité et commerce transfrontalier.

En effet, selon le rapport de la Banque Mondiale, le Togo a facilité la création d'entreprise, en réduisant les coûts de création par la suppression de la redevance perçue par l'Office Togolaise des Recettes (OTR). Le pays a aussi réduit la durée et le nombre de procédures nécessaires pour accéder à l'électricité, notamment par la création d'un guichet unique permettant de regrouper tous les paiements en un seul.

Enfin, le Togo a facilité le commerce transfrontalier, en créant une plateforme électronique qui interconnecte plusieurs agences aussi bien pour les procédures d'importation que pour les paiements y afférents, avec pour conséquence la réduction du temps nécessaire pour les opérations d'importation. Le pays a ainsi gagné 2 places dans le rapport "Doing Business 2016", passant de la 152e à la 150e place sur 189 économies engagées dans le classement.

Le rapport de cette année révèle le travail des deux dernières années d'élargissement significatif des indicateurs mesurant l'efficacité des réglementations des affaires, qui incluent le temps et coût pour être en règle avec toutes les réglementations gouvernementales, pour intégrer plus de mesures sur la qualité de la réglementation, reflétant mieux ainsi la réalité des opérations commerciales sur le terrain.

Sur les cinq indicateurs qui ont été modifiés dans ce rapport - Octroi de Permis de Construire, Raccordement à l'Electricité, Exécution des Contrats, Transfert de Propriété et Commerce Transfrontalier - l'Afrique Sub-saharienne a obtenu un score plus faible que la moyenne globale. Les économies de la région ont de la marge de progression sur l'indice de fiabilité de l'approvisionnement et de transparence des tarifs pour l'indicateur de Raccordement à l'Electricité et sur l'indice de qualité de l'administration foncière pour l'indicateur de Transfert de Propriété. Par exemple, l'Ouganda n'a pas de base de données électronique permettant de vérifier les charges ou de système d'information géographique. De plus, la conservation foncière et le cadastre n'ont pas de couverture complète des propriétés foncières au niveau national.

L'Afrique subsaharienne à double vitesse

Les réformes mises en place en Afrique Sub-saharienne représentent environ 30 pour cent des 231 réformes mondiales mises en place durant l'année passée. La région peut également se targuer de compter la moitié des 10 économies ayant le plus amélioré le climat des affaires, soit des économies ayant mis en place au moins 3 réformes et par conséquent ayant augmenté leur classement mondial: l'Ouganda, le Kenya, la



Mme Bernadette Legzim-Balouki, ministre du Commerce...

Mauritanie, le Benin et le Sénégal.

La région se démarque pour l'indicateur de Raccordement à l'Electricité en termes de réformes mises en place. Sur les 32 réformes à travers le monde sur cet indicateur, 14 ont été mises en place en Afrique Sub-saharienne, avec le Kenya et l'Ouganda faisant des progrès remarquables dans ce domaine.

"Malgré de nettes améliorations, les gouvernements de l'Afrique Sub-saharienne vont devoir continuer à réduire le fossé qui les sépare des meilleures pratiques dans de nombreuses dimensions majeures de la facilité à faire des affaires, et ce particulièrement pour augmenter la fiabilité de l'accès à l'électricité ou encore pour fournir un système efficace de résolution des litiges commerciaux, des dimensions où la région obtient les scores les plus faibles à l'échelle mondiale," explique Rita Ramalho, responsable du projet Doing Business.

Concernant la dimension de Raccordement à l'Electricité, cela prend en moyenne 130 jours pour un entrepreneur d'obtenir une connexion et, une fois connecté, les clients expérimentent de nombreuses coupures

qui durent plus de 700 heures par an, faisant ainsi de la région d'Afrique Sub-saharienne la région avec la plus longue durée de coupures au monde.

La région est également faiblement classée sur les dimensions de Commerce Transfrontalier et de Transfert de Propriété.

Maurice est l'économie la mieux classée de la région avec un rang mondial de 32, performant particulièrement bien dans les dimensions de Paiement des Taxes et d'Exécution des Contrats. A Maurice, cela prend seulement 152 heures pour un entrepreneur de payer ses taxes, comparé à la moyenne mondiale de 261 heures.

Le Rwanda est la deuxième économie la mieux classée de la région avec un rang mondial de 62. Le Rwanda a également mis en place le plus grand nombre de réformes dans la région, avec six réformes mises en places durant l'année passée. Le pays est le deuxième mondial sur la dimension d'Obtention de Prêts et le 12ème mondial sur celle de Transfert de Propriété.

Dix ans auparavant, un entrepreneur au Rwanda avait besoin de 370 jours pour transférer une propriété, quand cela ne prend maintenant que

32 jours, encore moins de temps qu'en Allemagne.

Le Botswana, avec un rang mondial de 72, l'Afrique du Sud (73), et les Seychelles (95) font partie des économies les mieux classées de l'Afrique Sub-saharienne.

Cependant, le Kenya et l'Ouganda ont connu une augmentation significative de leur classement, avec le Kenya passant au rang 108 et l'Ouganda au rang 122 cette année. Cela est principalement dû aux quatre réformes mises en place au Kenya dans les domaines de Création d'Entreprise, de Raccordement à l'Electricité, de Transfert de Propriété et d'Obtention de Prêts, ainsi qu'aux réformes mises en place en Ouganda dans les domaines de Création d'Entreprise, de Raccordement à l'Electricité et d'Obtention de Prêts.

Le Togo a enregistré cette année trois (03) réformes sur les indicateurs création d'entreprise, accès à l'électricité et commerce transfrontalier.

En effet, le Togo a facilité la création d'entreprise, en réduisant les coûts de création par la suppression de la redevance perçue par l'Office Togolaise des Recettes (OTR). Le pays a aussi réduit la durée et le nombre de procédures nécessaires pour accéder à l'électricité, notamment par la création d'un guichet unique permettant de regrouper tous les paiements en un seul.

Enfin, le Togo a facilité le commerce transfrontalier, en créant une plateforme électronique qui interconnecte plusieurs agences aussi bien pour les procédures d'importation que pour les paiements y afférents, avec pour conséquence la réduction du temps nécessaire pour les opérations d'importation. Le pays a ainsi gagné deux (02) places dans le rapport "Doing Business 2016", passant de la 152e à la 150e place sur 189 économies engagées dans le classement.

ECONOMIE : Le président de la BAD salue les "progrès" réalisés par le Togo ces dernières années

M. AKINWUMI Adesina, le nouveau président de la Banque africaine de développement (BAD) a salué ce lundi à Lomé, les "efforts" réalisés par le Togo ces dernières années. En escale dans la capitale togolaise, Akinwumi Adesina a été reçu par le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé au salon d'honneur de l'aéroport international général Gnassingbé Eyadéma. Les discussions ont duré environ deux heures d'horloge.



Akinwumi Adesina, Pdt de la BAD

Certains ministres dont Adjil Otèth Ayassor (ministre de l'économie, des finances et de la planification du développement), Ouro Koura Agadazi (ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique), Ninsao Gnofam (ministre des infrastructures et des transports) et Mme Sidémého Tomégah-Dogbé (ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la jeunesse et de l'Emploi des Jeunes), étaient présents.

Akinwumi Adesina avait à ses côtés, le représentant de la BAD au Togo Serge Marie N'guessan.

Dans sa déclaration à la presse, le président de la BAD a salué les efforts abattus par le Togo ces dernières années, avec une croissance économique supérieure à 5% depuis 2011. Il a assuré au chef de l'Etat l'engagement de la Banque à accompagner le pays vers la croissance et le développement. Le patron de la BAD a enfin évoqué des possibilités de financements en faveur du Fonds national de la finance inclusive (FNFI) qui octroie des microcrédits

dits à des centaines de milliers de Togolais.

Le président Faure Gnassingbé et M. Akinwumi Adesina ont abordé tous les "sujets stratégiques", a indiqué à l'Agence Savoir News, une source proche des discussions.

"Tous les grands projets ont été abordés, dans une ambiance de confiance mutuelle: phosphate, l'énergie, l'agriculture, etc.", a souligné cette source.

Par ailleurs, M. Akinwumi Adesina a réaffirmé la volonté de la BAD à accompagner le Togo dans le cadre du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), le Togo ayant déjà abattu un "travail formidable".

Lancé en janvier 2014 par le président de la République, le FNFI vise à rendre accessibles, les services financiers aux plus pauvres, par l'entremise des banques et des Institutions de microfinances.

Ce Fonds a pour objectif de toucher en 5 ans, environ deux millions de bénéficiaires en termes de création

d'emplois, d'activités génératrices de revenus, de micros, très petites, petites et moyennes entreprises. Avant son départ, le président de la BAD a visité le chantier de la nouvelle aérogare de Lomé.

Précisons que M. Akinwumi Adesina -- de nationalité nigériane -- a été élu le 28 mai dernier à Abidjan à la tête de la BAD (avec 58,10% des voix), alors qu'il était ministre de l'agriculture.

Il avait devancé -- après six tours de scrutin -- le Tchadien Bedouma Kordje, deuxième avec 31,62% des voix et la candidate cap-verdienne Cristina Duarte (10,27%).

L'élection du candidat du Nigeria, première puissance économique du continent, a mis fin à +cette règle non écrite+ qui voulait que la BAD soit dirigée par des pays de petite ou moyenne taille.

Rappelons que le Groupe de la BAD est la plus grande Institution de financement du développement du continent.

C'est également une Institution régionale multilatérale de développement reconnue. Il a pour vocation de mobiliser les ressources financières destinées à appuyer le développement économique et social de l'Afrique, ainsi qu'à soutenir l'intégration économique. A cette fin, la Banque lève des fonds en Afrique et hors du Continent pour financer des initiatives de développement, comme des routes, des hôpitaux et des écoles, des projets agricoles et des réseaux électriques.

POLITIQUE/MANDAT SOCIAL DE FAURE GNASSINGBE : LA SANTE EN POLE POSITION

Il n'y a pas longtemps, des voix se sont élevées pour faire remarquer que le mandat social annoncé par Faure Gnassingbé se fait attendre. Les dernières décisions prises en conseil des ministres ont vite fait de montrer qu'il n'en est rien. Le 3è quinquennat de Faure Gnassingbé sera bel et bien social. Sans tambours ni trompettes, le Président de la République trace les sillons pour le bonheur du Togolais.

Les décrets pris pendant les derniers conseils des ministres ont indiqué clairement que Faure Gnassingbé va tenir à sa parole. Celle de faire du social, son cheval de bataille de son nouveau mandat. C'est sans surprise qu'il a été annoncé la création de l'Institut national de cancérologie. " Ce projet de décret vise à créer un pôle de référence nationale en matière de traitement et de prise en charge des cancers au Togo, conformément aux orientations définies dans la déclaration de politique générale du gouvernement et au plan stratégique de lutte contre les maladies non-transmissibles " a indiqué le porte parole du gouvernement, Guy Madjé Lorenzo.

Selon le gouvernement, la création de l'Institut national de cancérologie permettra la mise en place d'un meilleur système de prévention et de traitement de cette pathologie grave qui enregistre chaque année au Togo, 3700 nouveaux cas, dont 2800 décès. Grâce à cet Institut, le Gouvernement entend accélérer les diagnostics et renforcer la capacité d'accueil ainsi que l'offre de soins pour les personnes souffrant de cancer.

L'institution de cet institut de cancérologie facilitera la prise en charge globale des patients, en collaboration avec les centres régionaux et internationaux

spécialisés dans le traitement du cancer.

Les chiffres avancés font froid dans le dos et le chef de l'Etat devrait agir pour trouver solution durable à ces milliers de Togolais qui souffrent de cette maladie. La mise sur pied de cet institut permettra aux Togolais de ne plus franchir les frontières et dépenser des millions de nos francs avant d'être soulager. L'existence de cet institut de cancérologie permettra au corps médical togolais de disposer de plus de moyens pour les diagnostics précoces afin de sauver la vie des Togolais.

Il en est de même pour la drépanocytose, maladie évoquée lors du dernier conseil des ministres. Pour le gouvernement, sa création s'inscrit dans le cadre d'un programme national de lutte contre la maladie lancé en 2006. " La drépanocytose constitue un problème de santé avec près de 250.000 malades. Le nouveau centre proposera des soins spécialisés de qualité et le dépistage précoce ", a dit Guy Madjé Lorenzo, le porte parole du gouvernement. Les traitements actuels ont permis d'augmenter grandement l'espérance de vie des patients affectés, mais ils restent limités. La recherche poursuit donc ses efforts pour les améliorer, voire traiter la maladie à la source, là où naissent les globules rouges.

Ne pas oublier la Faculté des sciences de la santé qui verra le jour à l'université de Kara. Cette mesure vise à répondre au besoin croissant en personnel de santé de haut niveau ressenti par les populations togolaises et qui exige un cadre de formation adéquat dans le domaine de la santé, a indiqué le communiqué du gouvernement. Cette nouvelle unité va répondre aux demandes de formation qui augmentent chaque année. Et sa mise en service aidera le gouvernement à offrir de meilleures

prestations à la population, souligne le texte.

Au départ, la CARMAA, l'INAM...

Il est à souligner que si le gouvernement passe à la vitesse supérieure dans le domaine de la santé, la tendance avait commencé dès le début du 2è quinquennat de Faure Gnassingbé. Ainsi, Le 14 Septembre 2010, Faure Gnassingbé faisait sien, le thème du lancement de la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA). " Aucune femme ne doit mourir en donnant la vie " répétait-il au Palais des Congrès de Lomé prenant ainsi l'engagement de travailler à l'amélioration des conditions de la mère et de l'enfant. " Aucun discours, aucun chiffre, aucune stratégie ne peuvent être aussi convaincants que l'expérience que nous vivons. Ce que nous devons faire c'est de prendre conscience que c'est un drame qui se répète beaucoup trop souvent dans notre pays, de prendre conscience que la mobilisation collective peut atténuer cette tragédie que nous vivons " avait-il déclaré. Aujourd'hui, les résultats sont perceptibles et les décès en couche des femmes togolaises ont sensiblement chuté 300 pour 100 000.

C'est aussi dans cet optique que l'Institut National de l'Assurance Maladie a été créée en 2011. Les avantages qu'en tirent les bénéficiaires, les fonctionnaires notamment ne sont plus à relever ici. C'est d'ailleurs fort de ce succès que des voix se sont élevées pour étendre cette assurance maladie à un plus grand nombre de Togolais. Ceci démontre la justesse de vue du Président de la République qui sait reconnaître les leviers sociaux sur lesquels il doit appuyer pour un climat



Le Président Faure Gnassingbé

social plus sain et bénéfique pour les habitants de ce pays.

Encore plus d'effort

Les Togolais ne bénéficieront pleinement de cette vision du chef de l'Etat que si des infrastructures adéquates l'accompagnent. Il s'agit surtout de la situation des hôpitaux et centres de santé du pays. Franchement, l'état de ces infrastructures laisse à désirer. Le chef de l'Etat doit penser à doter le pays d'un vrai hôpital de référence car celui de Tokoin devient obsolète et ne répond plus aux besoins des populations. Un nouveau complexe hospitalier répondant aux normes du 21è siècle est nécessaire pour parachever cet élan.

Il va falloir aussi se pencher sur les hôpitaux régionaux et préfectoraux qui, pour la plupart, manquent de beaucoup chose. Ne parlons pas des centres de santé et des unités de soins périphériques dans les contrées les plus reculées du pays.

Les conditions de vie et de travail du personnel de la santé sont aussi à revoir. Il est vrai que le gouvernement a pu apaiser la colère du syndicat du personnel des hôpitaux du Togo en répondant à quelques unes de leurs revendications. Mais le grognement couve toujours et une résurgence des manifestations n'est pas exclue.

Koudjoukabal

Zozo

RÉHABILITATION DU COMPLEXE D'AIRES PROTÉGÉES OTI-KERAN-MANDOURI : QUELQUES DIZAINES DE PERSONNES DANS LES RUES DE MANGO CE VENDREDI POUR MANIFESTER LEUR "MÉCONTENTEMENT"



Quelques dizaines de personnes ont manifesté vendredi matin dans les rues de la ville de Mango (Nord) pour "exprimer leur mécontentement pour l'installation imminente d'une aire protégée dans la préfecture".

Les manifestants sont d'abord allés dans les locaux de la préfecture où ils l'ont signifié au préfet de l'Oti, le Lt-Col. Awaté Hodabalo qui les a écoutés religieusement.

Ils ont ensuite mis le cap au domicile du chef supérieur des Tchokossi pour les mêmes raisons.

Ce mouvement d'humeur s'est estompé sans victime ni dégâts à signaler. La ville a retrouvé son calme et sa tranquillité normale depuis ce après-midi.

A l'origine de cette manifestation, la réhabilitation en cours du complexe d'aires protégées Oti-Keran-Mandouri (OKM), qui couvre une superficie de 179.000 ha.

Ce programme financé à hauteur de 65.000.000 F.CFA par le PNUD et l'UEMOA, s'inscrit dans le cadre du projet : "Renforcement du rôle de conservation du système national des aires protégées du Togo".

Un projet pourtant accepté par les riverains qui ont reçu du gouvernement et des partenaires, du matériel pour démarrer des activités génératrices de revenus, lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 21 août dernier à Mango.
@Savoir News

EDUCATION : LA SOCIÉTÉ TOTAL-TOGO FAIT DON DE KITS SCOLAIRES À 250 ÉLÈVES DE SOS VILLAGE D'ENFANTS DE LOMÉ

La société Total-Togo a fait don ce mercredi, de kits scolaires à 250 élèves de SOS Village d'enfants de Lomé, afin de les accompagner à mieux poursuivre les cours.

Ces kits scolaires sont composés de plusieurs fournitures : cahiers, stylos, gommes, ensembles géométriques, etc.

La cérémonie a connu la présence de M. Adrien Bechonnet (Directeur Général de la société Total-Togo), M. Ferdinand Emide (Représentant de la Directrice Nationale SOS Togo) et quelques mères SOS accompagnées des élèves.

Pour M. Bechonnet, ce geste à l'endroit de ces enfants orphelins s'inscrit dans l'un des quatre piliers de Total-Togo à savoir : l'éducation pour le développement durable parce que l'enfant, une fois l'un de ses parents trépassé, se retrouve confronté à un certain nombre de problèmes liés notamment à son épanouissement dans la vie :

"Raison pour laquelle Total-Togo a voulu aider ces enfants qui ont un début de vie pas toujours facile".

"C'est un devoir pour nous de penser aux orphelins, afin de les aider à avoir les fournitures scolaires pour aller à l'école, parce que l'investissement le plus fiable et le bien le plus rentable à une nation, est celui consenti dans l'éducation, la scolarisation et la santé des enfants", a-t-il souligné.

@Savoir News

Société/ Foncier/ Abus et dérives tout genre :

Le phénomène de " cessez tous travaux... et de libérez les lieux... "

" CESSEZ TOUS travaux ; décisions de justice...Ordonnance de Justice N°...../..... Libérez les lieux.... Expulsion en vue... Voir Huissier de Justice.... Tél..... ". Ces phrases ne sont pas pour donner de la joie aux citoyens togolais qui subitement voient ces inscriptions sur les murs de leurs habitations. Mais au contraire, de l'insomnie et tracasseries judiciaires. Il faut à présent s'abonner aux couloirs et bureaux des magistrats, huissiers de justice et avocats. Juste pour se faire entendre et annuler toute velléité d'expropriation, d'expulsions, de reprises de son terrain, de sa maison pour quelqu'un d'autre qui lui, s'estimerait être le " vrai acquéreur " sorti de nulle part.

Des fois encore, ce sont les petits enfants ou arrières petits fils du " cédant " qui se soulèvent, aidés par quelques acteurs de la justice pour embrouiller et escroquer d'honnêtes citoyens dans leur quiétude.

Il est une mode ces derniers temps de voir des clerks d'huissier de justice aidés par " de gros bras " procéder soit à la démolition de bâtiments et maisons non achevées ou en constructions, ou d'inscrire carrément sur les murs de certains habitats ciblés de belles phrases assassines du genre " Cessez tous travaux ; décisions de justice...Ordonnance de Justice N°...../..... Libérez les lieux.... Expulsion en vue... Voir Huissier de Justice.... Tél..... ".

Si ces inscriptions donnent du tourment et de l'insomnie aux propriétaires et occupants de maisons visées, par contre c'est l'expression de domination et " de boulot accompli " qu'on observe chez les huissiers de justice ou autres commis et commanditaires. Et le phénomène qui ne cesse de se développer aujourd'hui connaît l'implication de certaines personnes publiques au passé politique peu reluisant et même de leurs " femmes et maitresses ". Tout simplement parce que " leur mari " a eu à occuper de grands postes au poste. Une manière d'influencer donc les citoyens qui eux, ont gagné le " vrai pain " à la sueur de leur front et de leur énergie, de leurs muscles.

Quand la femme d'un ancien

Premier Ministre s'y mêle....

Nous sommes dans une banlieue de Lomé aujourd'hui prisée par bon nombre de togolais qui y construisent après acquisition et non usurpation de terrains à coups de centaines de milliers de FCFA. Pas plus tard qu'en fin de semaine dernière, certains citoyens de cette banlieue ci-dessus décrite, ont reçu la visite de clerks d'un huissier de justice bien connu de la capitale de par sa présence régulière sur les médias pour d'autres " jobs ". Ils procédèrent sans commune mesure à la signification d'occupation irrégulière de terrains aux propriétaires et occupants de maisons. Eberlués, ces derniers ont assisté impuissants à l'inscription à l'encre indélébile ROUGE sur les maisons " des belles phrases assassines et tortionnaires " dont les Huissiers de Justice ont coutume. Pas volontairement mais dans l'exercice de leur profession, a-t-on l'habitude de nous rabâcher les oreilles. Cependant, ce qui a retenu notre attention, c'est la personne qui se trouverait dans le cas d'espèce derrière cette sortie des clerks de cet Huissier de Justice. Il s'agit, selon nos recoupements de la FEMME d'un ancien Premier Ministre de la République Togolaise qui s'estime PROPRIÉTAIRE d'un vaste domaine que les actuels occupants auraient légalement acquis chez les propriétaires terriens depuis plus d'une décennie pour certains. Et c'est subitement hier, la semaine dernière du moins que notre " fameuse femme de l'ancien Premier Ministre "

trouve qu'on lui aurait volé ces terrains ou construit illégalement sur ces surfaces. Et à elle de s'attacher les services d'un Huissier de justice pour signifier et inscrire sur les maisons ciblées l'inscription suicidaire : " Cessez tous travaux ; décisions de justice...Ordonnance de Justice N°...../..... Libérez les lieux.... Expulsion en vue... Voir Huissier de Justice.... Tél..... ".

En somme, on demande allègrement aux occupants mis en difficultés de s'adresser à l'huissier de justice en question pour les besoins de la cause.

L'autre question qui nous est venue à l'esprit après avoir appris cette histoire, et vu l'étendue de la surface visée par la commanditaire et son Huissier de Justice, est de savoir si et seulement si c'était " vrai " cette version de la femme de l'ancien Premier Ministre, comment a-t-elle pu gagner ou acheter ces terrains ? A la sueur de son front ou à la faveur de certains abus ou " avantages " de positionnement de son " MARI " ? Quel travail faisait-elle ou quel commerce tenait-elle pour s'offrir aujourd'hui tout cet héritage ? La position antérieure de son mari a-t-elle contribué à toute cette fameuse acquisition qu'on réclamerait aujourd'hui ?

Pour l'instant, les maisonnières visés par les actions de cette femme d'un ancien Premier Ministre n'entendent pas se laisser faire. Les voies idoines seront suivies et des actions pour se faire entendre par les Plus Hautes Autorités sont en vue.

lemedium2013@yahoo.fr

On fait tout pour mettre en difficulté " le mandat social " de Faure Gnassingbé

A observer minutieusement les actes posés par certains citoyens s'estimant de première zone ou classe, on est tenté de conclure que ces derniers poseraient ces actes malveillants et incitant à des mouvements sociaux juste pour compliquer et mettre en difficulté l'expression et la matérialisation " du mandat social " très cher au Président de la République Faure Gnassingbé. On ferait tout pour saboter " le mandat social " pour des raisons inavouées.

Le mal dans ce cas d'espèce, c'est cette ordonnance de justice obtenue par cette femme d'un ancien Premier Ministre. On se cacherait derrière une décision de justice pour s'acclimater à l'intention de mettre les bâtons dans les roues à la réalisation pleine " du mandat social ". L'objectif poursuivi par l'exécution de ces " fameuses " ordonnances de justice ne serait-elle pas ailleurs ? Comment prétendre être propriétaire d'un très vaste domaine depuis les années 1990 alors qu'au même moment les actuels propriétaires disposeraient de papiers légaux notamment les 3 tampons dans l'attente de leurs Titres Fonciers ? Est-ce à dire et à redire que la Direction des Affaires Domaniales et Cadastrales (DADC) de Monsieur ABI TOYI ne ferait pas bien son travail ? La DADC serait-elle complice de cette situation ? Ne vérifie-t-on pas bien toute la chaîne avant la délivrance des trois (03) Tampons ? L'incompétence de la DADC serait-elle mise à l'épreuve ? Comment obtient-on une Ordonnance de Justice ?

Affaire à suivre...

Crédo TETTEH

Zozo

POUR PROFESSIONNALISER LE SECTEUR DU COTON AU TOGO : UNE CENTAINE DE COTONCULTEURS ET TECHNICIENS DE LA FNGPC EN FORMATION À KPALIMÉ



Une centaine de cotonculteurs et des techniciens de la Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton (FNGCP) ont entamé vendredi à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), deux jours de formation sur les "techniques d'amélioration de la fertilité des sols". Cette formation est organisée par la Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton (FNGCP), avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale, à travers le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA).

Elle est la première étape d'une série de trois sessions de formation que la FNGPC entend organiser à l'endroit de plus de 20.000 producteurs de coton issus de 2.500 groupements de producteurs de coton.

L'objectif de cette formation est de mettre à la disposition des producteurs de coton, les techniques innovantes en matière d'amélioration de la fertilité des sols en vue de soutenir les efforts de productivité du coton au champ.

Plus spécifiquement, cette rencontre permettra de mettre les techniques de production de la fumure organique à la disposition des techniciens, des délégués de zone et des membres des équipes de relais et d'appui technique.

Elle permettra également d'amener les producteurs à se familiariser avec l'utilisation de la fumure organique et de susciter l'adoption des techniques d'amélioration de la fertilité des sols par les producteurs et leurs techniciens.

La formation se déroule en deux phases: théorique et pratique. La phase théorique consiste à former les participants en salle sur des modules tels que: "Enjeux de l'utilisation de la fumure dans la fertilité du sol", "Les différents types de fumure organique et leurs rôles dans la fertilité du sol" et la "Fabrication de la fumure organique".

La pratique sera consacrée à une visite de terrain sur un site de production du fumier. Le coton est la première culture de rente au Togo. Elle contribue pour 20 à 40 % des recettes d'exportation suivant les niveaux de production et occupe près de 275.000 producteurs.

La production de coton a connu des rendements moyens nationaux à la tonne à l'hectare (1.418 kg/ha au cours de la campagne 1994/1995, 1.021 kg/ha en 2001/2002, etc.).
@Savoir News

VERS LA PROMOTION DU SEL IODÉ DANS L'ESPACE UEMOA

En vue de faire la promotion de l'utilisation du sel iodé dans tous les foyers et ménages de l'espace de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), l'organisation sous régionale a tenue à Lomé ce vendredi, une rencontre d'échanges, d'information et de sensibilisation des à l'iodation universelle du sel et à la consommation du sel adéquatement iodé.

Cette rencontre vise essentiellement à informer les décideurs et les consommateurs de l'intérêt lié à la consommation du sel iodé, aux troubles de carence et aux efforts engagés par l'UEMOA pour la promotion du sel iodé dans l'espace sous régionale.

"Ce atelier s'inscrit dans le cadre d'un projet que nous avons mis en place avec les ONG et les entreprises notamment alimentaires depuis 2012 pour pallier à des insuffisances notamment les éléments de nutriments dans l'aliment comme l'iode dans le sel et aussi le fer dans certaines farines alimentaires et de la vitamine A", a expliqué M. Yamadou Kéita, représentant résident de l'UEMOA au Togo.

©Afrepress

AMENAGEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES/ TRONCON COLOMBE DE LA PAIX-AEROPORT DE LOME :

LA LENTEUR DANS LES TRAVAUX REALISES PAR CECO BTP DESABUSE LES RIVERAINS ET FONDS DE COMMERCES

Suite de la page 3

CFA".

Plus loin dans son courrier, Madame le Directeur National du Contrôle des marchés Publics signale à Monsieur le Responsable des marchés Publics du Ministère des Infrastructures et des Transports " que le montant total de la requête transmise est de 2.987.558.571 francs CFA au lieu du montant TTC de 2.574.242.999 francs CFA indiqué dans la lettre sus référencée et dans le projet d'avenant " avant de demander de leur faire parvenir " un projet d'avenant conforme au montant TTC sur lequel l'avis de non objection a été donné ".

Précisons ici que selon le courrier réponse de la DNCMP, " seuls les travaux ci-dessous liés au tronçon des travaux de route : Foire Togo 2000 la Place de la Colombe de la Paix seront pris en compte. Il s'agit de la :

- Voie d'accès au viaduc pour un montant TTC de 637.991.102 FCFA

- Reconstruction à l'identique du garage auto de l'ASECNA, y compris une portion du mur de clôture pour un montant TTC de 38.940.000 FCFA

- Fourniture et fixation de bornes routières décoratives et de protection en acier inoxydable pour un montant TTC de 228.167.896 FCFA

DE LA LENTEUR DES TRAVAUX AU SILENCE COUPABLE DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Normalement la lenteur constatée dans l'exécution des travaux sur le tronçon en question devrait suscité

une réaction du Ministère des Travaux Publics, ici dans la position de Maître d'ouvrages. Mais à ce jour, cela semble ne pas les inquiéter eu égard à la nonchalance observée. On se demande si le report du Sommet sur la Sécurité maritime à une date ultérieure en est pour grande chose. Sinon comment comprendre qu'avec un Maître d'Ouvrage comme le Ministère des Travaux Publics, les choses n'évolueraient pas comme cela se doit ?

Dans un tout autre registre, la pression devrait être exercée à l'extrême sur l'entreprise CECO BTP pour le respect du deadline et permettre surtout aux usagers et riverains du tronçon Colombe de la Paix-Aéroport de Lomé de vaquer librement à leurs occupations et de tenir leurs activités génératrices de revenus.

Pour preuve, la seule fois qu'on a vu le Ministre Ninsao Gnonfam sur le chantier "Colombe de la Paix-Mêches Amina", c'est justement le jour de la descente sur le terrain du Ministre AYASSOR suite aux cris de désarroi et appels au secours-réactions des plus Hautes Autorités. Un lundi matin exécrable pour ce Ministre des Travaux Publics contrairement de se déplacer, de sortir de ses bureaux pour se rendre compte de la véracité des faits soulevés par les riverains qui ne s'opposaient pas du tout à la politique de développement du réseau routier entrepris par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Brimés, les riverains avaient tout leur raison d'ameuter les Autorités et les populations sur le drame qui se préparait au nom du

Gouvernement dans son ensemble. Et pour le commun des mortels au courant de l'affaire, on avait vite fait de taxer le Ministre de l'Economie et des Finances de tous les noms d'oiseau alors que ce dernier n'intervenait qu'en dernier ressort pour honorer les engagements de l'Etat. Le premier et le vrai concerné dans son accoutrement de Maître d'ouvrages se la coulait douce dans son coin.

On se rappelle également que c'est le Ministre AYASSOR au regard des gaffes commises par la DADC et relevées sur le terrain lors de leur visite qui a, devant les riverains, donné instruction au Comité interministériel d'indemnisation de recevoir et d'entamer le même jour dans l'après-midi à 16h les négociations avec les propriétaires des maisons impactées.

Dans une situation normale, le Maître d'ouvrages qui est dans le cas d'espèce le Ministère des Travaux Publics pourrait être attaqué en justice par les fonds de commerce et sociétés situées sur le tronçon en question. Idem pour l'entreprise d'exécution qui n'est que CECO BTP qui prend la plupart des marchés concernant les infrastructures routières dans notre pays. Selon nos informations, CECO BTP excelle dans le préfinancement des chantiers, et de ce fait ne soumet pas lesdits chantiers au paiement de la taxe parafiscale. Ceci constitue une facilité ou une exonération pour l'encourager dans ses tra-

voux vu que c'est du préfinancement.

La question que le commun des mortels se plait à se poser est justement de savoir si c'est à cause de la procédure de préfinancement que le Maître d'ouvrages laisse tout faire sans contrôles adéquats et strictes dans les cas d'avenant.

L'Histoire du soulèvement des riverains méprisés dans tout le processus en était une illustration. Facilement et subtilement, tout avait été mis sur la tête du Ministère de l'Economie et des Finances tout simplement parce que la Direction des Affaires Domaniales et Cadastrales (DADC) relevait de sa tutelle. Il y avait de la comédie sous les tropiques, de l'avis d'un observateur que nous avons rencontré sur le tronçon lors de nos investigations.

Et à ce dernier d'en rajouter : " on met tout sur la tête du pauvre Président de la République ". " A quoi ça sert encore d'avoir des collaborateurs, s'ils ne se fichent pas de faire convenablement son job " a renchéri notre interlocuteur faisant allusion au Ministère des Travaux Publics en sa qualité de Maître d'Ouvrages.

En attendant " le vote des bêtes sauvages " pour une rapidité dans l'exécution des travaux sur ce tronçon, le citoyen lambda et les sociétés y opérant sont des laissés pour comptes. Leurs rentabilités ne préoccupent guère...

A suivre....

Crédo TETTEH

Avis de décès

Guy Mario ABALO, journaliste, Consultant médias, ancien Correspondant de RFI, BBC, AFP, VOIX de l'Amérique au Togo ; ancien Secrétaire Général de l'UJIT et ancien Directeur de la Maison du Journalisme, ses frères et sœurs, les familles parentes, alliées et amies Ont la douleur d'annoncer le décès de leur chère et regrettée :

KOUDJONOU-ATCHODE

Victorine Akua

Commerçante, rappelée à Dieu le 19 octobre 2015 à Lomé dans sa 82ème année.



Programme des obsèques :

Vendredi 13 novembre 2015

(Lomé)

18h30 : Veillée de prières et de chants en l'Eglise Evangélique

Presbytérienne du Togo, Paroisse d'Agoè-Nyivé, à côté du super marché " Leader Price "

21 h : Recueillement, corps présent dans la maison mortuaire, sise face du CEG Kossigan à Agoè-Nyivé, à côté de l'Eglise Catholique St Ignace de Loyola d'Agoè-Logopé.

Samedi 14 Novembre 2015 (Atakpamé)

04h30 : Départ du corps pour Atakpamé

08h : Culte d'enterrement en l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo, Paroisse d'Atakpamé (quartier Gnagna), suivi de sortie de deuil à l'Institut Sacré Cœur d'Atakpamé, face à l'hôtel Sahélien (route Kara)

Maison mortuaire (Lomé):

Agoè-Nyivé, face CEG Kossigan, à côté de l'Eglise Catholique St Ignace Loyola d'Agoè-Logopé.

OFFRE D'EMPLOI

Un Maquis de la place recherche d'urgence pour emploi immédiat :

- Deux (02) serveuses
- Et une Gérante

Les candidates devront obligatoirement résider dans les environs de Agbalépédogan-Agoè-Totsi.

Merci d'adresser ou de faire parvenir vos demandes à l'adresse : lemedium2013@yahoo.fr qui transmettra.

NB : Une lettre de demande d'emploi avec contacts précis.

OFFRE D'EMPLOI

Une société de la place recherche de toute urgence pour emploi :

- Deux (02) vendeuses
- Et une (01) caissière

Les candidates devront obligatoirement résider dans les environs de Kpogan-Avépozo ou Baguida.

Merci d'adresser ou de faire parvenir vos demandes à l'adresse : lemedium2013@yahoo.fr qui transmettra.

NB : Une lettre de demande d'emploi avec contacts précis.

www.worldinfo.tg l'actualité au Togo et dans le reste du monde.

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES TRAVAIERS

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

20 **GSB** 15

GLOBAL STARTUP BATTLE

Startupweekend Lomé

Idee, créativité, apprentissage, partage... et entrepreneuriat

Qui peut participer?

- ✓ Analyste programmeur
- ✓ Développeur web
- ✓ Graphiste
- ✓ Marketeur
- ✓ Mainteneur
- ✓ Financier etc.

Apprendre à créer et à lancer vos produits ou entreprises

Inscrivez-vous pour participer

13-15 novembre 2015
Bluezone (Cacaveli)

Frais: (Etudiant) 5.000 FCFA - (Pro) 10.000 FCFA

#SWLome, #GSB2014



Infoline: +228-90 25 81 19

StartupWeekendLome



update concept

TOGO TERMINAL
LOMÉ

blueline bluezone
Togo



Zozo

FIN CE MERCREDI À LOMÉ DE LA FORMATION POLITIQUE ET CITOYENNE CONTINUE DES FACILITATEURS DE DIALOGUE COMMUNAUTAIRE

Quelque 160 facilitateurs de dialogue communautaire (FDC) - issus de différentes couches socio-professionnelles du Togo - en formation depuis mardi à Lomé, se sont séparés ce mercredi à Lomé lors d'une cérémonie présidée par Colonel Bamana Baragou (Représentant du ministère de la sécurité et de la protection civile).

Cette rencontre est initiée par la Concertation Nationale de la Société Civile du Togo (CNSC-Togo) avec l'appui financier et technique de la fondation Hanns Seidel afin de contribuer à la promotion d'un nouvel engagement citoyen et au dialogue inclusif au sein des communautés. Ce conclave vise également à renforcer la participation citoyenne à travers un nouveau contrat social. Axée sous le thème "Quel engagement citoyen pour un nouveau contrat social au Togo ?", cette formation a permis de renforcer les capacités des hommes et femmes facilitateurs de dialogue communautaire en matière de culture citoyenne et démocratique en vue d'une meilleure participation et implication dans la gouvernance démocratique. Selon M. Komivi Sémeko Amégakpo (Directeur Exécutif de la CNSC), la gouvernance démocratique voulue par la société togolaise exige un processus d'interaction et de prise de décisions entre plusieurs acteurs impliqués dans la création, le renforcement ou la reproduction collective de normes et d'institutions sociales.

Les conditions d'interactions entre les sphères publique, privée et sociale doivent être déterminées sur la base d'une vision sociopolitique commune afin de réaliser "le Vivre ensemble au Togo".

@Savoir News

LA FONDATION HANNS SEIDEL ACCOMPAGNE LA CNSC TOGO POUR LES TROIS (3) PROCHAINES ANNÉES

Après Kpalimé, Tsévié c'est le tour de la Commune de Lomé de mettre fin à la 1ère série de formation politique et citoyenne des "160 facilitateurs de dialogue communautaire (FDC)" issus de différentes couches socio-professionnelles du Togo pour la promotion de l'action civique et du dialogue politique au Togo sous le thème : "quel engagement citoyen pour un nouveau contrat social au Togo".

Initiée par la Concertation nationale de la société civile du Togo (CNSC), cette formation a eu l'appui technique et financier de la Fondation Hanns Seidel pour une durée de trois (3) ans.

Elle a pour objectif de promouvoir la démocratie et l'Etat de droit à travers le renforcement des capacités des hommes et des femmes "facilitateurs de dialogue communautaire" en matière de culture citoyenne et démocratique en vue d'une meilleure participation et implication dans la gouvernance démocratique au Togo.

@Afreepress

AUDIENCES EXTRAORDINAIRES : 250 DÉTENUIS ATTENDENT LEUR LIBÉRATION EN 2015

Les audiences extraordinaires dont bénéficient les détenus dans les douze (12) prisons civiles du Togo depuis 2012, ont démarré ce week-end à Lomé avec l'élargissement de cinq (5) détenus et le renvoi de 12 dossiers au 4 novembre prochain sur un total de 17.

L'initiative est de l'association "Prison Délice" et du ministère togolais de la Justice, dans le but d'humaniser les prisons civiles du Togo.

Selon porte-parole de l'association, ces audiences extraordinaires bénéficieront à 250 détenus cette année dans trois (3) prisons civiles, celle de Lomé, de Sokodé (330 km au nord de Lomé) et de Kara (420 km au nord de Lomé).

"Depuis 2006, avec le programme national de modernisation de la justice est en train de faire des efforts afin de libérer un tant soit peu. L'ONG vit apporter son appui aux efforts fournis par l'Etat en aidant à désengorger les prisons", a indiqué Essodonda Tchakpi. Ces audiences extraordinaires ont permis de libérer 251 prisonniers en 2012, 44 en 2013 et 232 en 2014.

@Afreepress

Nos remerciements aux agences savoirnews, republicoftogo et afreepress pour leur collaboration

CONSOMMEZ LE RIZ DU TERROIR

Riz Jubilé d'Or

Naturellement parfumé

Agréable pour toute la famille



5 KG



25 KG



25 KG



50 KG

**RIZ
TOGOLAIS**

CONTACT : 22 22 22 33 / 99 47 47 82